À destination des clients qui connaissent déjà ThomasLloyd ou ceux qui ont investi chez ThomasLloyd

Objet : **Le sprint du solaire indien - investissez maintenant et bénéficiez de rendements plus élevés à long terme**.

Cher Monsieur Dupont,

La couverture médiatique actuelle de l'Inde occulte le fait que ce pays est devenu depuis longtemps **l'un des marchés de croissance les plus importants et les plus lucratifs pour les énergies renouvelables**. Un marché qui est désormais l'un des préférés des investisseurs orientés vers le développement durable. Ils investissent dans des infrastructures d'énergies renouvelables telles que les centrales solaires, profitant ainsi de la robustesse et de la rentabilité d’actifs réels, stables en valeur, même en temps de crise. Cela est vrai en période de taux d'intérêt historiquement bas et de marchés d'investissement très volatils.

Car l'Inde, qui est le **troisième plus grand consommateur d'électricité** au monde, mais aussi le **troisième plus grand émetteur de CO2**, continuera de développer son économie, sa population et sa soif d'énergie. Mais heureusement, l'Inde a déjà changé de cap et **mise sur l'énergie solaire à grande échelle** au lieu du charbon et du pétrole. Cette transition énergétique est financée conjointement avec des investisseurs internationaux, qui bénéficient à leur tour **de rendements intéressants**.

**Profitez dès maintenant de la transition énergétique de l'Inde à partir de 10 000 francs suisses seulement. Offre limitée jusqu'au 15 août 2021.**

Si vous aussi, vous souhaitez participer à l'avenir de l’énergie verte en Inde de manière croissante et pérenne, c'est le moment avec la campagne « Sprint du solaire indien » de ThomasLloyd, notre partenaire pour les infrastructures durables, **jusqu'au 15 août 2021 à partir de 10 000 francs suisses**. Vous pourrez en savoir plus en cliquant sur le lien suivant : <https://www.thomas-lloyd-india.solar/fr>.

Par ailleurs, malgré les restrictions actuelles liées à la pandémie, ThomasLloyd peut continuer de développer, construire et exploiter ses centrales électriques ­– grâce **aux décrets gouvernementaux qui classent tous les projets d'approvisionnement en énergie comme des infrastructures essentielles.**

Je serais heureux de répondre à toutes vos questions sur la solution d'investissement de ThomasLloyd la plus adaptée à vos besoins, sans engagement de votre part.

Sincères salutations,

Votre nom